



Un couple ayant une influence sur un jeune de 23 ans

Par **terraingras**, le **20/09/2008** à **15:35**

Bonjour, étant travailleur social, voici une situation. Un fils de 23 ans vivant maritalement, c'est séparé de sa concubine et est allé se réfugier chez un couple qui a de l'influence sur lui dans le but de ne pas, renouer aussi bien avec sa famille (qui ne lui refusait en aucun cas l'assistance) que son amie. Est-ce que les parents peuvent tenter une démarche vis à vis de ce couple qui fait tout pour le retenir et lui mettent des idées en tête.

Par **Marion2**, le **20/09/2008** à **17:16**

A moins que ce garçon n'ait des problèmes psychologiques importants, il a 23 ans, il est majeur !